

Être employeur au quotidien

- Identifier les pistes pour répondre aux besoins de main d'œuvre.
- Connaître les modalités pour recruter et gérer un salarié.
- Développer les techniques de management.

Contenu :

- ▶ Évaluer ses besoins de main d'œuvre et définir les postes.
- ▶ Contrats de travail, aides à l'embauche et législation applicable à la gestion de l'emploi.
- ▶ Savoir recruter efficacement : offre d'emploi, entretien et intégration dans l'entreprise.
- ▶ Manager efficacement : gestion des compétences, facteurs d'implication et de motivation, communication et interrelations.

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et méthodologiques, échanges de pratiques

Dates	Durée	Lieu
Février 2018	2 jours	A définir selon les inscriptions

Public

Chefs d'exploitation

Intervention

Conseiller en ressources humaines
spécialisé en management
Emeline PLETS, avocate

Resp. de stage

Patrick MOURE - 02 38 71 90 94
patrick.moure@loiret.chambagri.fr

€ Tarifs

Contributeur VIVEA : 84 €
Autre public : 360 €
Crédit d'impôt : 136.64 €



Gagner en sérénité au travail

- Se donner toutes les clés de réussite pour exercer au mieux son tutorat

Contenu :

- ▶ Décrypter ses propres situations de tension ou d'insatisfaction dans le travail
- ▶ Apprendre à gérer son stress
- ▶ Trouver les leviers pour apaiser les relations au travail
- ▶ Mettre en place une stratégie personnelle pour retrouver plaisir et sérénité au quotidien

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et méthodologiques, échanges et exercices pratiques.

Dates	Durée	Lieu
Toute l'année selon inscriptions	2 jours	Orléans



Public

Exploitants agricoles, conjoints d'exploitants, salariés



Intervention

Conseiller RH du réseau GEHODES –
Chambre d'agriculture du Centre Val
de Loire



Resp. de stage

Patrick MOURE - 02 38 71 90 94
patrick.moure@loiret.chambagri.fr

€ Tarifs

Contributeur VIVEA : 84 €
Autre public : 360 €
Crédit d'impôt : 136.64 €

Groupements : dynamiser son collectif

- Apprendre à communiquer entre membres du CA et définir des règles de fonctionnement, définir une vision commune, établir le diagnostic de situation.
- Définir les enjeux pour le groupement, rédiger le projet et le mettre en œuvre.

Contenu :

- ▶ Identifier les aspects qui définissent un groupe et sa valeur ajoutée.
- ▶ Acquérir des méthodes pour définir les orientations du groupe.
- ▶ Apprendre à intégrer les objectifs individuels dans le projet collectif.
- ▶ Savoir engager le changement.
- ▶ Identifier les leviers pour mettre en œuvre le plan d'action.

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et méthodologiques, échanges et exercices pratiques

Dates	Durée	Lieu
Toute l'année sur demande	2,5 jours	A définir selon les inscriptions

Public

Responsables de groupement, présidents d'association, membres de conseil d'administration

Intervention

Clara LIMOUSIN animatrice en développement économique des territoires.

Resp. de stage

Anthony MARSANNE
02 38 71 95 78 – 06 86 92 90 72
anthony.marsanne@loiret.chambagri.fr

€ Tarifs

Contributeur VIVEA : 105 €
Autre public : 450 €
Crédit d'impôt : 170.8 €

Maître d'apprentissage un rôle clé dans la formation des jeunes

- Se donner toutes les clés de réussite pour exercer au mieux son tutorat

Contenu :

- ▶ Connaître sa mission de tuteur.
- ▶ Faire le point sur la réglementation (salaires, heures...) et prévenir les risques d'accidents. Mieux comprendre le jeune, savoir s'adapter pour communiquer, le motiver, lui transmettre son savoir-faire.
- ▶ Gérer son intégration dans l'entreprise.
- ▶ Savoir « manager » le jeune pour qu'il évolue sur les 2 années.
- ▶ Rendre utile les évaluations demandées par le CFA.

Pour cette année 2017 – 2018, la Région Centre reconduit son dispositif d'aides aux employeurs d'apprentis de 1^{ère} année en donnant une majoration de 500 € pour un tuteur, sous certaines conditions (entreprise de moins de 12 salariés notamment). Cette aide sera versée à l'issue de l'année de formation.

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et méthodologiques, échanges et exercices pratiques.

Dates	Durée	Lieu
12 et 20 décembre 2017	2 jours	Orléans



Public

Maîtres d'apprentissage ayant conclu un contrat depuis le 1/06/2017



Intervention

Didier POLANOWSKI, directeur du CFA de Bellegarde, Patrick MOURE conseiller emploi CA45, un conseiller prévention MSA, Cécile CHAVIGNY, formatrice indépendante communication et relations humaines.



Resp. de stage

Patrick MOURE - 02 38 71 90 94
patrick.moure@loiret.chambagri.fr



Tarifs

Contributeur VIVEA : 84 €
Autre public : 360 €
Crédit d'impôt : 136.64 €

Prendre la parole en public

- Prendre de l'aisance pour communiquer devant 1, 10 ou 100 personnes.
- Apprendre à adapter la communication verbale et le langage du corps.
- Communiquer avec cohérence en toutes circonstances et s'adapter à son public.

Contenu :

- ▶ Le positionnement personnel.
- ▶ Les bases d'une communication efficace.
- ▶ La puissance de la communication verbale : adapter son vocabulaire au public, générer des interactions avec l'auditoire.
- ▶ Le pouvoir de la communication non verbale : adapter sa posture, transmettre des convictions, captiver, stimuler son auditoire, transformer son trac.

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et méthodologiques, échanges et exercices pratiques

Dates	Durée	Lieu
18 et 19 janvier 2018	2 jours	Orléans



Public

Responsables de groupement, présidents d'association, membres de conseil d'administration



Intervention

Pauline HAVARD, formatrice et coach en développement des ressources humaines (INHEO)



Resp. de stage

Anthony MARSANNE
02 38 71 95 78 – 06 86 92 90 72
anthony.marsanne@loiret.chambagri.fr

€ Tarifs

Contributeur VIVEA : 84 €
Autre public : 360 €
Crédit d'impôt : 136.64 €